

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: CHLORMADINONE ACETATE
Numéro index	: 206-118-0
n° CAS	: 302-22-7
Code du produit	: CHL05
Formule brute	: C23H29ClO4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Le produit est destiné à la recherche, à l'analyse et à l'enseignement scientifique.
Utilisation de la substance/mélange	: Réservé à un usage professionnel
Fonction ou catégorie d'utilisation	: Substances chimiques de laboratoire

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM)
143/147, bd Anatole France
93285 Saint Denis cedex
T +33(0)155873000
www.ansm.sante.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Repr. 1B	H360F
Repr. 1B	H360D
STOT RE 1	H372
Carc. 2	H351

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Cat.Carc.3; R40

Cat.Repr.2; R60

Cat.Repr.2; R61

T; R48/23/24/25

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

CHLORMADINONE ACETATE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H360D - Peut nuire au fœtus
H360F - Peut nuire à la fertilité
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (CLP) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver les mains et toute autre zone exposée soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans : Déchets dangereux. Se conformer aux réglementations en vigueur

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification :

L'exposition peut provoquer une réaction allergique.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
CHLORMADINONE ACETATE (Constituant principal)	(n° CAS)302-22-7 (Numéro index)206-118-0	<= 100	Cat.Carc.3; R40 Cat.Repr.2; R60 Cat.Repr.2; R61 T; R48/23/24/25

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
CHLORMADINONE ACETATE (Constituant principal)	(n° CAS)302-22-7 (Numéro index)206-118-0	<= 100	Repr. 1B, H360F Repr. 1B, H360D STOT RE 1, H372 Carc. 2, H351

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

3.2. Mélange

Non applicable

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Effets retardés possibles. Substance active. Produits pharmaceutiques. Pour plus d'informations, se reporter au résumé des caractéristiques du produit.

Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation accidentelle, mettre la victime à l'air libre. Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver abondamment à l'eau et au savon.

Premiers soins après contact oculaire : Rincage à l'eau en maintenant les paupières bien écartées. Enlever les verres de contact. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Les symptômes suivants peuvent se manifester: (voir section(s) : 2, 4.2). En cas de malaise consulter un médecin. Une surveillance médicale prolongée peut être indiquée. (voir section(s) : 4.3). Mettre impérativement au repos et maintenir sous surveillance médicale.

CHLORMADINONE ACETATE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Voir Rubrique 2. Affections endocriniennes. Affections du système nerveux. Affections des organes de reproduction et du sein. Excitation/agitation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas de dépassement des limites d'exposition : Surveillance médicale spéciale.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Petites quantités : Couverture pour éteindre le feu. Acide carbonique. Poudre sèche. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Grandes quantités : Non applicable.

Agents d'extinction non appropriés : L'eau peut être inefficace pour combattre le feu, en raison de la faible solubilité.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Petites quantités : Utiliser un équipement de protection individuel anti-feu normal. Grandes quantités : Non applicable.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter le dégagement de poussières. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage. Eviter tout contact direct avec le produit. Eloigner le personnel superflu. Grandes quantités : Non applicable.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir Rubriques 7 et 8.

Procédures d'urgence : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Balayer et récupérer la substance répandue dans des récipients. Peu soluble dans l'eau. Nettoyage à l'aide de détergents. S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr. Nettoyer soigneusement. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur. Laver le reliquat non récupérable avec : Solution d'hypochlorite de sodium.

6.4. Référence à d'autres sections

See also sections 8 and 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Petites quantités : Voir Rubrique 1., En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Eviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Voir Rubrique 8. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter tout contact direct avec le produit. Se procurer les instructions avant utilisation.

Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Petites quantités : Le produit doit être autant que possible manipulé sous une hotte de laboratoire.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Pour garantir la qualité et les propriétés du produit, conserver : sec, Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur. Stocker en conformité avec la réglementation locale.

Produits incompatibles : Oxydants puissants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique 1.

CHLORMADINONE ACETATE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

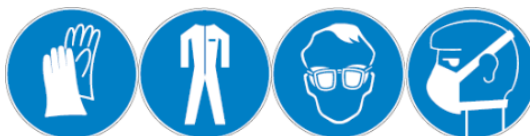
SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Le produit doit être autant que possible manipulé sous une hotte de laboratoire.
Équipement de protection individuelle : Gants. Vêtements de protection. Lunettes de sécurité. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P3.



Protection des mains : Gants. Gants en PVC, résistants aux produits chimiques (selon la norme EN 374 ou équivalent).

Protection oculaire : Porter un appareil de protection des yeux. DIN EN 166.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié. DIN EN 13034.

Protection des voies respiratoires : quart de masque (DIN EN 140). Si le renouvellement d'air n'est pas suffisant pour maintenir les poussières/vapeurs en dessous de la VLE, un appareil respiratoire adéquat doit être porté.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : Poudre. blanc à légèrement jaune.

M.M : 404,9 g/mol

Couleur : Aucune donnée disponible

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : 206 - 212 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Peu soluble dans : Ethanol.
Eau: < 0,1 mg/l

Log Pow : Aucune donnée disponible

Log Kow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites explosives : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

CHLORMADINONE ACETATE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Petites quantités : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. Grandes quantités : Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Petites quantités : Aucune raisonnablement prévisible. (voir section(s) : 7).

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Petites quantités : Aucune sous utilisation normale. Grandes quantités : Non applicable.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. Chlorures. Grandes quantités : Non applicable.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé (Données manquantes)

CHLORMADINONE ACETATE(302-22-7)	
DL50 orale rat	> 10000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Données manquantes)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Données manquantes)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Données manquantes)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Données manquantes)
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Données manquantes)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé (Données manquantes)
Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles	: Eviter tout contact direct avec le produit. Petites quantités : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. Voir le chapitre premiers soins de cette fiche de données de sécurité. Grandes quantités : Non applicable.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Petites quantités : Voir Rubrique 2. Déchets dangereux. Utiliser des récipients de rejet adéquats. Grandes quantités : Non applicable.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

CHLORMADINONE ACETATE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H360D	Peut nuire au fœtus
H360F	Peut nuire à la fertilité
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R48/23/24/25	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R60	Peut altérer la fertilité
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
T	Toxique

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit